LGV littoral Manche

Paris-Rouen-Abbeville-Calais

L'association « LGV Paris-Calais par Rouen » a été créé en 2012. Elle réunit des élus de la Somme, de la Seine-Maritime, du Pas-de-Calais qui ont vocation à être rejoints par des acteurs de la société civile des mêmes territoires.

L'association LGV littoral Manche a décidé de déposer un cahier d'acteurs pour soutenir le projet de Ligne Nouvelle Paris-Normandie.

Ile se trouve que la partie de la LGV Paris-Normandie, le tronçon Paris-Rouen, concerne tout particulièrement la partie littorale et retrolittorale de la Seine Maritime au Nord de Dieppe, de la Somme (Picardie Maritime), du Pas-de-Calais (côte d'Opale de Berck à Calais) pour les raisons suivantes :

- ce projet d'une LGV Paris-Calais est sur la table depuis de nombreuses années. Il figurait dans des versions antérieures du SNIT et passait alors exclusivement par Amiens. Un nouveau regard a été porté sur cette ligne avec l'ambition portée par la Président de la République d'une Ligne à Grande Vitesse Paris-Le Havre par Rouen.

Dès lors, l'opportunité de gagner Calais à partir de Rouen sur une ligne longeant l'A28, puis l'A16 a été imaginée et inscrite dans la dernière version du SNIT.

En effet, cette ligne pourrait être réalisée avant 2020 et dès lors, une partie importante de l'infrastructure Paris-Le Havre (notamment jusqu'à Rouen) pourrait constituer le 1er maillon de la liaison Paris-Calais.

Certes, l'option Paris-Calais par Amiens continue d'exister, mais Amiens sera, avant 2020, doublement desservie : d'abord par la gare de Haute-Picardie déjà existante, mais plus encore grâce au barreau Roissy-Creil qui permettra aux TGV d'arriver en gare d'Amiens dans des délais plus rapprochés.

Ainsi, une partie du littoral normand, le littoral picard et la Côte d'Opale (Pas-de-Calais) pourraient avec l'option Paris-Calais par Rouen, bénéficier d'un accès à la nouvelle L.G.V et d'une desserte adaptée. Rouen-Calais sont distants de 177 km; la Baie de Somme est à mi-chemin sur ce trajet. La LGV nouvelle pourrait utilement être raccordée à la ligne classique Paris-Amiens-Abbeville-Boulogne et ainsi desservir tout le littoral, de Dieppe à Calais, et contribuer à son développement économique et touristique.

L'itinéraire Rouen-Calais pourrait être construit :

- → Le long de l'A28 et de l'A16, Comme en son temps, la LGV Paris-Lille le long de l'A1
- → Diminuer ainsi l'empreinte écologique sur le parcours.

L'association est actuellement constituée d'élus concernés par un territoire qui va de Dieppe en Seine Maritime en traversant la Picardie Maritime (Vimeu, Abbevillois, Ponthieu) à la porte de la Baie de Somme, puis en longeant le littoral du Pas-de-Calais, de Berck à Calais en passant par le Touquet et Boulogne.

Ce territoire est aujourd'hui desservi par des axes autoroutiers (A26, A28) mais souffre d'un enclavement ferroviaire qui le tient à l'écart des axes L.G.V. Ce territoire a un potentiel économique élevé; Bassin de Dieppe, Vallée de la Bresle (verre), Vimeu (métallurgie), agriculture diversifiée et

performante, tourisme autour de la Baie de Somme et du littoral de la Côte d'Opale. Le lien vers Abbeville avec la ligne classique Amiens-Abbeville permettrait la constitution d'un pôle multimodal (autoroute, LGV, ligne classique) sur un territoire où les transports ferroviaires sont très insuffisants.

La démarche entreprise par cette association qui a vocation à rassembler les acteurs du tourisme, du monde agricole, de l'industrie et des services résonne en écho de la contribution, déposée par la CCI du littoral Normand-Picard dont elle partage l'engagement pour ce projet.

→ En conclusion, l'association entend donc soutenir la construction d'une Ligne Grande Vitesse Paris-Rouen-Le Havre, sur laquelle pourra se greffer la ligne Rouen-Calais comme le propose une des options du projet de SNIT actuellement sur la table.